



l'estafette de L'ANTE

A.N.T.E. - 15, Rue de Bruxelles, 75009 PARIS - Tél. 281.42.82.

UN VOYAGE DANS LE TEMPS...

Voici près de deux ans, les délégués de toutes les A.R.T.E. élisaien l'actuel Conseil d'Administration. Qu'a-t-il fait ? Je vous livre, en vrac, mes appréciations.

S'il avait seulement maintenu l'A.N.T.E. en l'état, ce serait déjà méritoire car les remous qui ont secoué les diverses instances du monde équestre depuis l'hiver 1982-1983 ont atteint l'A.N.T.E. qui n'en pouvait, mais : notre subvention annuelle a été amputée de 60 % en francs constants. Il a donc fallu, pendant ces deux dernières années, mener de pair une politique d'austérité économique et de développement. Cette contradiction nous a contraints à prendre des mesures que certains ont pu critiquer : maintien du nombre de permanents malgré l'augmentation du nombre d'adhérents et majoration des droits d'examens.

Nous avons amplifié notre action de propagande : dépliants, autocollants, concours photo, nombreuses interventions radiophoniques et télévisées malgré le caractère peu spectaculaire de nos activités. L'A.N.T.E. était présente au Salon de l'Agriculture, à la Foire de Paris, au Salon des vacances de Bruxelles et, bien entendu, au Salon du cheval et du Poney. Pour la quatrième fois, la Brochure « Tourisme équestre en France » pouvait être distribuée pour ce Salon, véritable tour de force, en raison de l'indiscipline des bénéficiaires.

Après l'envoi à tous les ministères concernés du dossier de l'A.N.T.E. pour la conservation des chemins ruraux et après de multiples interventions, nous avons eu la satisfaction de voir la loi de juillet 1983 régler le cadre juridique des Plans Départementaux de la Randonnée. C'est maintenant à tous ceux qui sont sur le terrain, d'œuvrer au niveau départemental pour que ces P.D.R. donnent satisfaction.

Dans ce même mois de juillet 83, nous avons enfin obtenu que le Ministère de la Jeunesse et des Sports reconnaisse notre place dans le monde des loisirs sportifs ; cet agrément, outre son impact sur le plan administratif, permet aux A.R.T.E. et aux A.D.T.E. de bénéficier de plus de moyens pour financer leurs actions ponctuelles.

Outre nos relations constantes avec les ministères intéressés par nos activités : Environnement, Agriculture, Tourisme, Jeunesse et sports, nous entretenons des contacts suivis avec les autres organismes équestres (F.E.F., A.F.A., C.N.R.E.E., P.C.d.F.), avec les autres Fédérations de randonneurs non motorisés (cyclotourisme, canoë-kayak, auberges de jeunesse, randonnées pédestres) et enfin avec les organisations de Tourisme auxquelles nous sommes affiliés : Agriculture et Tourisme et l'Union Nationale des Associations de Tourisme.

Je vous rappelle brièvement et pêle-mêle les informations déjà parues relatives à nos autres réalisations : les Rallyes internationaux de Carcassonne, Compiègne-Pierrefonds et Parthenay, le raid Saint-Malo-Paris avec la traversée de Paris (en liaison avec les randonneurs québécois), les nouveaux diplômés et certificats de capacité, les stages d'équitation offerts aux jeunes défavorisés.

Le nombre de nos adhérents est en constante augmentation avec plus de 16 000 cartes en 1984, nous avons doublé le nombre en 4 ans ! Cette progression nous a incités à informatiser la gestion de la C.N.T.E. Dans un premier temps, l'informatisation ne commence qu'après l'arrivée à notre siège des documents adressés par les A.R.T.E. L'investissement de départ étant assez lourd, nous prévoyons l'informatisation totale d'ici un ou deux ans, selon nos possibilités financières.

On ne peut pas faire un bilan de nos activités sans parler de notre bulletin de liaison « l'Estafette ». Depuis de nombreuses années ce bulletin nous était demandé mais nous hésitions devant la dépense à engager et devant l'incertitude où nous étions d'en assurer une rédaction suivie. Heureusement, la Commission d'Animation s'efforce de réussir toujours un « sans faute » ; il est vrai qu'elle monte un bon cheval... l'A.N.T.E.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse à tous, amis cavaliers, mes vœux de bonheur et de santé et, comme on le dit d'un grand crû, je souhaite que 1985 soit pour l'A.N.T.E. une « grande » année. Soyez assurés que votre Conseil d'administration et moi-même ferons tout pour cela.

Pierre BRANQUE.

POURQUOI ET COMMENT VERMIFUGER LES CHEVAUX ?

Comme chacun sait, les parasites sont des êtres qui vivent aux dépens de l'organisme dans lequel ils se trouvent. Leur action nocive est multiple. Certains détournent une partie non négligeable des substances alimentaires dans le tube digestif et provoquent un amaigrissement ou un retard de croissance : ascaris des poulains, ténias rares chez les chevaux. D'autres prélèvent du sang en quantité importante et provoquent une anémie : trichonèmes. D'autres encore ont une action mécanique irritative sur les muqueuses : gastrophiles dans l'estomac, oxyures autour de l'anus. Mais les plus gros dégâts connus par les parasites se traduisent par des coliques, soit par occlusions (pelotes d'ascaris). Signalons le cas particulier de certains strongles dont les larves migrent dans l'organisme, notamment dans les artères mésentériques dont elles peuvent provoquer la rupture : les coliques que cela entraîne sont mortelles.

Il faut également savoir qu'il existe des parasites dans d'autres organes, surtout les poumons (certains strongles et larves en migration), le foie (douve mais très rares), l'œil, les reins et le tendon suspenseur du boulet. Ces dernières localisations sont extrêmement rares et les traitements cités ne concerneront que les parasites intestinaux et pulmonaires.

QUELQUES NOTIONS DE BIOLOGIE

On distingue des vers proprement dits et des larves d'insectes.

Les vers ronds

En général les vers adultes vivent dans le tube digestif et pondent des œufs qui sont émis avec les crottins dans le milieu extérieur. Les animaux s'infestent en ingérant les œufs qui éclosent en larves; celles-ci pouvant effectuer des migrations dans le corps du cheval avant de se retrouver dans les intestins où elles deviennent adultes.

1. LES ASCARIS

Ce sont de grands vers blancs de 15 à 35 cm, quelquefois visibles dans les crottins. Ils ne concernent pratiquement que les poulains dans leur première année qui peuvent s'infester à toute saison car les œufs d'ascaris résistent très bien et très longtemps dans l'herbe et dans l'eau. Les symptômes observés sur le poulain sont surtout du rachitisme avec un ventre ballonné, une alternance de diarrhée et de constipation, parfois une cécité transitoire, quelquefois ces signes s'accompagnent de difficultés respiratoires dues aux larves en migration.

On conseille de traiter les juments avant la mise bas et les poulains tous les 2 à 3 mois pendant leur première année. Les traitements efficaces les moins dangereux sont : *le pyrantel* (STRONGID), *le dichlorvos* (EQUIGARD) et *le thiabendazole* (THIBENZOLE et EQUIVERMIN).

2. LES STRONGLES

Il en existe plusieurs espèces qui vivent dans le tube digestif. Les larves peuvent provoquer également des troubles respiratoires ou des coliques par rupture de certaines artères. Les adultes sont responsables d'amaigrissements parfois très importants. Une espèce, les trichonèmes, entraîne une anémie très grave, parfois mortelle chez le poulain. Le diagnostic de cette strongylose est possible en examinant les selles du cheval qui sont diarrhéiques et rougeâtres car elles contiennent des larves gorgées de sang.

Les chevaux s'infestent surtout au pré mais parfois aussi par le fourrage ; les symptômes sont donc les plus fréquents en fin de saison de pâture ou l'hiver. On traite les chevaux avant la mise au pré et après la rentrée à l'écurie. Il est très important également de traiter les mères. Lorsque les pâtures sont très infestées, on peut les assainir avec du *cyanamique calcique*.

De nombreux produits sont actifs sur les strongles sous forme adulte mais non larvaire ; il faut donc répéter le traitement 2 mois plus tard pour détruire tous les parasites. On peut utiliser *le pyrantel* (STRONGID), *le dichlorvos* (EQUIGARD et EQUIVERMIN), *le febantel* (RINTAL), *le cambendazole* (BONLAM), *l'oxybendazole* (EQUIMINTHE) ou *le mebendazole* (TELMIN) avec des précautions chez les juments gestantes pour certains de ces produits.

3. LES OXYURES

Ces vers sévissent en toutes saisons et on trouve leurs œufs dans la paille. Ils provoquent parfois des coliques mais le symptôme dominant est une démangeaison importante au niveau de l'anus où l'on peut quelquefois observer à l'œil nu des œufs en grappes grisâtres et des filaments de mucus. Il n'est pas toujours facile de faire la différence entre cette maladie et la gale des crins.

Le traitement se fera après qu'un diagnostic ait été posé. Pratiquement tous les vermifuges cités dans cet article sont actifs sur ces vers.

4. LES VERS PLATS OU TENIAS

Ils sont très rares chez le cheval et provoquent un amaigrissement, parfois des coliques. Le diagnostic se fera par le laboratoire et le traitement est *le mebendazole* (TELMIN).

Les larves d'insectes

1. LES GASTEROPHILES

Ce sont des mouches qui pondent leurs œufs sur les poils du cheval l'été, au pré. L'animal en se léchant avale ces œufs qui sont bien visibles sous forme de petits points clairs, surtout au niveau des membres. Les œufs éclosent en larves qui se fixent au niveau de l'estomac et du rectum. Les troubles qui en résultent sont observés surtout l'hiver : amaigrissement, coliques, inappétence et cessent en juin avec l'expulsion des larves dans les crottins où elles sont bien visibles sous forme de petits boudins blancs annelés avec des épines.

Les traitements sont *le dichlorvos* (EQUIGARD) et *le trichlorfon* (NEGUVON ou TRICHLORFON).

Il faut traiter systématiquement tous les chevaux d'extérieur en deux fois : la première fin septembre et la deuxième en décembre. On peut aussi essayer d'éviter l'infestation en pansant régulièrement pour éliminer les œufs.

2. LES HABRONEMES

Le cycle biologique ressemble à celui des gastrophiles avec en plus, une migration larvaire au niveau des poumons.

Le traitement est également le même.

3. LES HYPODERMES ou VARONS

Ce parasite n'atteint normalement que les bovins mais arrive parfois à évoluer chez le cheval. Les œufs sont pondus sur le corps où ils éclosent, les larves pénètrent alors à travers la peau et migrent jusqu'au garrot où elles se développent pour devenir ce que l'on appelle le Varon.

Le traitement et la prévention sont les mêmes pour les gastrophiles, mais il faut savoir que le varon éclot. Il ne faut pas y toucher et surtout ne pas essayer de presser dessus pour le faire sortir. Eventuellement une intervention chirurgicale accélérera la guérison mais l'animal restera de toutes façons, indisponible plusieurs mois.

EN CONCLUSION

Il convient de traiter systématiquement les chevaux avant la mise au pré contre les strongles et à la rentrée en automne contre les strongles et les gastrophiles.

On traite également d'emblée les mères et les poulains contre strongles et ascaris. Les autres parasites ne seront traités qu'après avoir été diagnostiqués de façon certaine. Cette certitude nécessite le plus souvent un prélèvement de crottin et son examen au laboratoire. Le traitement se fera sous réserve de l'avis du vétérinaire si l'animal est très affaibli car il faut d'abord soigner l'état général et certains vermifuges sont dangereux dans ce cas.

Agnès DEMONGEOT
Vétérinaire

Extrait du bulletin de l'ARTE Champagne-Ardennes

N.B. : la liste des vermifuges cités n'est pas exhaustive et ne fait l'objet d'aucune publicité.

CAVALIERS DES RALLYES NATIONAUX

Dans le budget de chaque rallye national, il est prévu des primes de rapatriement pour les chevaux : elles couvrent une partie des frais de transport retour, partie plus ou moins importante selon les résultats financiers du rallye. D'après les directives du Service des Haras, elles sont réservées aux chevaux présentés au contrôle vétérinaire et à jour des vaccinations obligatoires.

Pour le rallye de Carcassonne, en 1982, le non versement de deux subventions d'un total de 60 000 francs n'avait pas permis de répartir ces primes. La subvention de 25 000 francs formellement promise par la Direction des Activités de Pleine Nature est définitivement perdue. Grâce à sa ténacité, le Président de l'ATECREL, Guilhem SEGUI a enfin réussi à percevoir la 2^e subvention (35 000 F) qu'il a immédiatement mise à la disposition de l'A.N.T.E. Suivant décision unanime du Conseil d'Administration, les primes de rapatriement ont été accordées pour les chevaux dont le transport retour était de plus de 300 km en-ligne droite.

Pour le rallye de Compiègne-Pierrefonds, en 1983, la diminution énorme de la subvention habituelle du Service des Haras (80 % en francs constants) a fait qu'il n'a jamais pu être envisagé une prime de rapatriement. Profitons de l'occasion pour remercier une fois de plus nos amis picards d'avoir surmonté toutes ces embûches et réussi un brillant rallye.

Que les participants au rallye de Parthenay soient rassurés, la répartition sera faite dès que nous serons crédités de la subvention du Service des Haras.

MODIFICATION DU CONTRAT D'ASSURANCE LIÉE À LA C.N.T.E.

Avec une moyenne de 35 à 40 chevaux tués ou abattus aux cours des années précédentes et près de 50 en 1984, la tierce-collision détient le ruban bleu des sinistres remboursés au titre de la garantie « Responsabilité Civile » liée à notre contrat d'assurance.

Ce triste record, sur lequel les dirigeants de l'A.N.T.E. attirent périodiquement l'attention des adhérents et notamment lors des deux dernières assemblées générales (n'est-ce pas christian JOSQUIN) nous conduit aujourd'hui à modifier impérativement notre contrat.

Redoutée depuis toujours, annoncée comme imminente à chacune de nos réunions importantes, cette modification, portant sur une seule clause du contrat, intervient à compter du 1^{er} Janvier 1985 : la tierce-collision, qui subsistera dans tous les autres domaines, ne s'appliquera désormais ni aux chevaux, ni aux poneys.

Extrait du contrat, consacré aux nouvelles dispositions :

- POUR LE CHEVAL (attelé ou non) :

La tierce collision : La présente garantie a pour objet d'indemniser l'assuré pour les dommages causés à la monture ainsi qu'aux animaux de bât et d'attelage lui appartenant ou à lui confiés par l'organisation d'activités hippiques à laquelle il est inscrit, lorsque ces dommages sont la conséquence soit d'une collision avec un piéton pouvant être considéré comme un tiers ou avec un véhicule ou un animal autre qu'un cheval ou un poney, appartenant à un tiers soit d'un accident survenu du fait actif de l'un de ces agents ; cette garantie ne sera acquise que si l'identité du piéton ou du propriétaire ou du véhicule ou de l'animal est connue.

Il est précisé qu'en dehors des cas prévus dans le cadre de cette garantie, sont exclus tous autres dommages subis par le cheval ou le poney monté ou sous la garde de l'adhérent.

La présente garantie est acquise pour les dommages survenus pendant ou à l'occasion de la pratique des activités déclarées, dès l'instant où l'Assuré a la garde de l'animal. Pour l'application de cette garantie, il faut entendre par tiers toute personne autre que l'Assuré.

Montant de la garantie : Le montant maximum d'indemnité est fixé à 10 000 F par sinistre et par monture. Exclusion : tous autres dommages à la monture de l'adhérent.

- Franchise par sinistre : 1 000 F.

Pensez à renouveler votre C.N.T.E.

Cette Estafette est la dernière adressée aux adhérents 84. Si vous voulez recevoir la prochaine, n'oubliez pas de faire rapidement le nécessaire.

FABRIQUE de PLAQUES en aluminium fondu ET DE FLOTS

S. TAUPINARD



FOURNISSEUR DE L'A.N.T.E.



La Fontenelle
41270 DROUÉ

Tél. : (54) 80.58.07
(54) 80.50.33

Documentation gratuite sur simple demande



VENTE PAR CORRESPONDANCE

Et magasins à :

Domaine de Cazes, B.P.-13, 46700 Puy-l'Évêque. Tél. (65) 36.50.76
Nicole Chagnon, 79 rue Nationale, 78970 Mézières. Tél. (3) 095.73.00
Pierre Deprez, La Sybirre, 80115 Pont Noyelle. Tél. (22) 48.06.49
Rémy Rothan, 93 bis rue des 4 Eglises, 54000 Nancy. Tél. (8) 330.35.20
René Chambon, Allan, 26780 Malataverne. Tél. (75) 46.66.66
J.-P. Monteils, Le Beaucent, 30190 Vic-Ste-Anastasie. Tél. (66) 81.00.98

DES PROFESSIONNELS DE LA RANDONNÉE AU SERVICE DES RANDONNEURS

VENTE — LOCATION — REPRISE

APRÈS LE SALON DU CHEVAL 84

Placé sous le signe de l'équitation de loisir, le dernier Salon du Cheval et du Poney a connu un bon succès populaire que confirme une augmentation de 10 % du nombre des visiteurs par rapport à l'an dernier (220 000 contre 200 000).

Installé dans le hall 1 — le seul susceptible de contenir aisément l'ensemble — le salon offrait enfin une unité de structure permettant, en outre, de circuler plus librement.

Bien campé sur ses 308 mètres carrés, le stand de l'ANTE a fait honneur au tourisme équestre et s'est définitivement affirmé, comme le représentant majeur des activités liées à notre discipline. Le long moment passé sur notre stand par M. Michel ROCARD, Ministre de l'Agriculture, en compagnie



de notre Président National, lors de l'inauguration, les trois visites, très chaleureuses, de M. LAUNAY, chef du service des Haras, de même que la venue de M. LHEMANNE du Ministère de la Jeunesse et des Sports, témoignent de l'intérêt croissant porté à notre mouvement par les pouvoirs publics.

Organisé comme l'an dernier avec, autour de l'emplacement réservé en propre à l'Association Nationale, les alvéoles maintenant bien connues, le bar Ricard et le salon de réception, le stand proposait en plus trois grandes animations :

Sellerie-bourrellerie avec François RIVET et le support des cuirs RR, **Maréchalerie de secours** avec MM. THOMAS, MORAND, BARBET, LIVOIREAU, BARVILLE et le concours des clous MUSTAD, enfin **Topographie-orientation** avec MM. PORET, AILLAUD, PIQUET et DUHEM et la participation des éditions LAVAUZELLE et de l'INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL.

Ces pôles d'attraction ont parfaitement rempli leur rôle et répondu à l'attente de nos visiteurs. L'animation topographie-orientation conçue par Robert AILLAUD, sous forme de jeu, (le loto du randonneur !) a connu les faveurs du public récompensé par de nombreux lots offerts par les clous MUSTAD, l'IGN, l'ANTE et les éditions LAVAUZELLE.

Les deux autres animations, plus pédagogiques, n'en ont pas moins été fort prisées et très fréquentées.

Les exposants des alvéoles sont repartis satisfaits de leur séjour tant sur le plan de l'organisation du stand lui-même, qui a maintenant fait ses preuves, que sur celui de l'organisation générale, satisfaisante dans l'ensemble.

A noter la présence de nombreux jeunes parmi nos visiteurs très intéressés par nos activités et les animations.

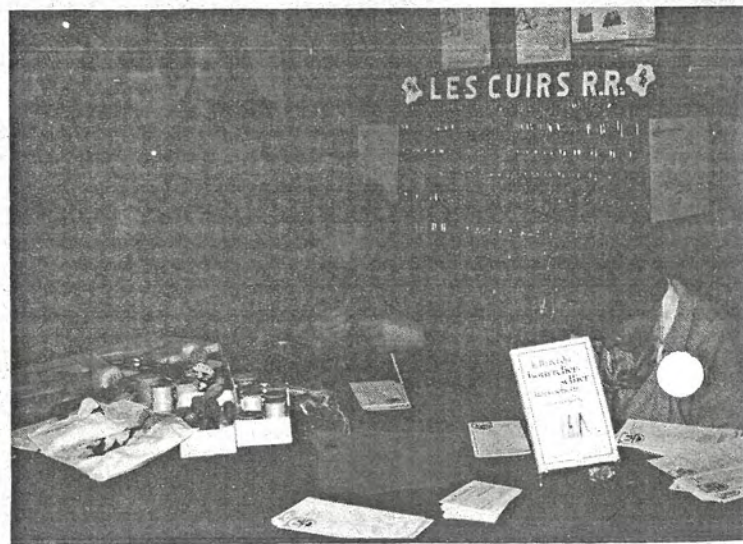
A l'occasion des réceptions organisées durant le salon, nous avons eu le plaisir d'accueillir les directeurs des circonscriptions des Haras Nationaux, les présidents d'ARTE, les lauréats du concours photo 84 et de la finale nationale du cavalier et du cheval de randonnée ainsi que les FRANCAS.

Ce panorama général serait incomplet si nous omettions de citer Christian JOSQUIN qui, comme l'an dernier — en étroite collaboration avec Hervé DELAMBRE chargé de toutes les démarches d'ordre administratif et technique — a conçu le plan du stand et l'a matériellement réalisé avec les permanents de l'ANTE et son « équipe de choc ».

On a même vu notre Président National, Pierre BRANQUE, en salopette, manier le pinceau et le rouleau avec une maestria de professionnel ! Comme quoi, à Dieu ne plaise, les cerveaux ont aussi des bras.

Nous tenons à remercier particulièrement pour leur aide, indépendamment des personnes déjà citées, M. Clément GRANCOURT et la société MUSTAD, M. MARCHAL et la société RICARD, M. MONTEIL et l'IGN, Mme GIRY et les éditions LAVAUZELLE de même que notre ami Roger VEDRINES qui a bien voulu tenir, en orfèvre, le bar des cavaliers pendant toute la durée du salon.

En résumé, un très bon salon 84, vive le salon 85 !



Aux Éditions LAVAUZELLE
des titres ÉQUITATION
pour apprendre - se perfectionner - se détendre

Catalogue Équitation : 20, rue de Léningrad 75008 PARIS

QUOI DE NEUF AU SALON 1984 ?

Comme chaque année, j'ai mis à profit le salon du cheval de Paris pour aller, furetant d'un stand à l'autre, à la recherche des nouveautés en matière de matériel de randonnée.

Pour le randonneur attentif, la principale nouveauté 1984 a été, indiscutablement, la constatation qu'il n'est plus un sellier (fabricant, importateur ou simple revendeur) qui considère le marché de l'équitation d'extérieur comme négligeable. La preuve en est faite à chaque pas : harnachements, vêtements, accessoires divers, la randonnée est presque partout présente au salon. Hier encore, tel sellier de grand renom ouvrait des yeux ronds si vous lui demandiez une musette-mangeoire, un porte-carte ou une gourde, aujourd'hui, ces articles sont à l'étalage, aux côtés des cloches de saut, des cravaches de dressage.

Cette réconfortante découverte ayant été faite, il a bien fallu admettre une autre réalité, plus décevante : l'innovation n'était pas au rendez-vous, et il fallait bien chercher pour trouver des manifestations d'imagination créatrice, dans notre domaine.

La distribution des « Oscars » en sera d'autant plus facile.

Pour la sellerie proprement dite, la palme revient, sans hésitation possible, à la sellerie ONER, de RODEZ. S'inspirant de la selle d'armes portugaise, à arçon articulé, cette sellerie artisanale a conçu et réalisé une séduisante selle de randonnée, légère et simple, d'entretien facile, de prix très étudié. Sans pouvoir parler savamment de cet article, pour n'avoir pas pu l'essayer, il faut applaudir cette nouveauté qui n'est pas sans rappeler la selle « Francis Arnaud », créée en 1978 et rapidement disparue. Souhaitons une plus longue vie à la selle ONER, dont nous aurons l'occasion de reparler, plus en détails, après l'avoir testée. L'un des premiers modèles est actuellement utilisé par notre ami Stéphane BIGO, le cavalier au long cours, qui pourra sans doute lui aussi, à son retour d'Amérique Latine, nous faire part de ses observations.

D'un modèle très rustique, solide et économique, une nouvelle selle inspirée cette fois-ci de notre selle de troupe modèle 1874 est proposée par « le Cheval Vert ». Tout comme le précédent, cet article devra être testé sérieusement pour être présenté dans le détail aux lecteurs de l'Estafette.

Au chapitre des « Bagages », un très grand choix de sacoches, de toutes tailles, toutes qualités, toutes matières et... tous prix permettait vraiment à chaque randonneur de trouver son bonheur. Notre modeste, dut-elle en souffrir, la sacochette en « kit » conçue par François RIVET, en collaboration étroite avec l'A.N.T.E., était une autre nouveauté digne de recevoir un Oscar, tant pour l'idée en elle-même que pour la qualité et la beauté du produit fini, à la fois sobre, pratique et résistant.

Dans le domaine des attributs vestimentaires, les housses et « mini-chaps » ont fait une percée remarquable, pour la plus grande joie des randonneurs qui, en nombre croissant, les préfèrent aux bottes.

Un article intéressant, remarqué sur plusieurs stands : les « chaps » en toile plastifiée, économiques et légers. On pourra ainsi rester élégant sous la pluie, à bon marché et sans s'encombrer en les associant à un bon poncho.

Je ne peux terminer sans citer une excellente initiative de « Randonnée Service » : La vente directe de matériel d'occasion, une petite « Foire aux affaires » où il faisait bon fouiner. Une idée à poursuivre et développer au prochain salon.

J. P. DUHEM

DIX MOYENS DE TUER UNE ASSOCIATION

1. N'allez pas aux réunions, ou si vous y allez, arrivez en retard.
2. Critiquez négativement le travail des dirigeants.
3. N'acceptez jamais de responsabilités.
4. Fâchez-vous si vous n'êtes pas membre du Comité.
5. Si on vous demande votre opinion, répondez que vous n'avez rien à dire.
6. Après les réunions, dites à tout le monde que vous n'avez rien appris.
7. Plaignez-vous que l'association est dirigée par une clique vieillissante et incapable.
8. Payez votre cotisation le plus tard possible.
9. Ne vous souciez pas d'amener de nouveaux adhérents.
10. Ayez toujours une bonne raison pour ne pas venir retrousser vos manches avec les autres.

Nous avons hésité à reproduire ces lignes de J. DELORME puisées dans le bulletin « Champagne-Ardenne Cavalier » car nous pensons qu'aucun membre de l'A.N.T.E. ne peut se sentir concerné. Si, par hasard, il y en avait un seul, qu'il fasse vite un retour sur lui-même et récite un acte de contrition.

RÉSULTATS DU CONCOURS PHOTOS DE L'ANNÉE 1984

1^{er} PRIX :

1^{re} page de la brochure 1985
6 photos primées
ANNE MARIAGE
MAS DU POMMIER
07590 CELLIER-DU-LUC

2^e PRIX :

4 photos primées
ROBERT BRUNEAU
4, RUE FREDERIC MINISTRAL
77430
CHAMPAGNE-SUR-SEINE

3^e PRIX :

2 photos primées
DOMINIQUE REMANDE
15, PLACE DU CHARMEYRAN
38700 LA TRONCHE

4^e PRIX :

HERVE JEANNEAU
34, RUE DE LA PAPERIE
49800 ST-BARTHELEMY

5^e PRIX :

CHRISTIAN HABERD
104 bis, AVENUE DE GRAMMONT
37000 TOURS

6^e PRIX :

BARBARA LECHNER
2, DOMAINE DES
FOUCHERES
RUE FRERES ROUGERES
33600 PESSAC

7^e PRIX :

MICHEL BORDES
NAVARRÉ
31380 AZAS

8^e PRIX :

NELLY PAYEN
LE LIMONET
74250 VIUZ-EN-SALLAZ

Les prix ont été remis le 15 décembre dernier sur le stand de l'A.N.T.E. au salon du cheval.

Ils étaient offerts par la société « RANDONNÉE SERVICE », DUSQUESNE PURINA, LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, les éditions LA-VAUZELLE, les revues « LE NOUVEAU MONDE DU CHEVAL » et « RANDONNÉE EQUESTRE », l'A.N.T.E., MM. JOSQUIN, DE RENTY et DELBOURG — offrant chacun un séjour d'un week-end équestre dans leur établissement — et M. François RIVET, sellier-bourrelier.

Tous nos compliments aux heureux lauréats, en particulier à Anne MARIAGE et un grand merci aux annonceurs qui nous ont permis de doter richement ce concours photo 1984.

LISEZ !

RANDONNÉE EQUESTRE



Le Magazine du Voyage à cheval

Je m'abonne à RANDONNÉE EQUESTRE
au prix 95 Francs pour 6 Numéros (bimestriel)
par chèque mandat ou C.C.P.

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

PAYS : _____

CODE POSTAL _____ TÉL. _____

Réexpédier à D.M. Editions -
30190 VIC-Sainte Anastasie (près Uzès)

LA CHEVAUCHÉE DE FRANCE

Lors du dernier salon du cheval nous avons rencontré Joseph ARNOU, promoteur de la « Chevauchée de France », projet ambitieux que deux expériences réussies ont maintenant rodé.

Il s'agit rien moins que de parcourir 3 000 km en 60 jours à raison de 50 km par étape en traversant au cours de cette vaste boucle 12 régions (Midi-Pyrénées, Cévennes, Languedoc-Roussillon, Provence, Rhône-Alpes, Bourgogne-Morvan, Val de Loire Centre, Ile de France, Normandie, Bretagne, Val de Loire Océan, Poitou-Charentes, Aquitaine).

Résolument orientée vers la compétition, la chevauchée de France veut se situer néanmoins entre le tourisme équestre et la course de longue distance.

Accompagnée d'une intendance à la disposition des concurrents, suivie et assistée par des techniciens (vétérinaires, maréchaux-ferrants, guides...), elle est ouverte à des cavaliers compétents, se présentant avec des chevaux de qualité.

La prochaine édition, qui se déroulera du 15 avril au 15 juin prochains promet d'être particulièrement attrayante si l'on en juge par les prix offerts : 40 000 F pour la meilleure équipe « Cavalier-Cheval » ! sans compter les primes d'étape attribuées chaque jour au vainqueur (à condition qu'il termine la boucle).

L'ANTE ne pouvant se désintéresser d'un projet empruntant dans une très large mesure, les itinéraires ouverts à ses cavaliers, invite les présidents d'ARTE concernés à apporter leur collaboration à cette intéressante manifestation.

Pour tous renseignements s'adresser à : « La Chevauchée de France » — Joseph ARNOU — Eauze 32800 ARMAGNAC.

LE RALLYE INTERNATIONAL EN AVIGNON

Les 5, 6 et 7 juillet prochains rendez-vous est donné aux cavaliers d'extérieur en AVIGNON à l'occasion du 24^e rallye international de Tourisme Équestre.

Pour la circonstance, l'association régionale de tourisme équestre en Provence a mis sur pied un comité d'organisation dont la présidence a été confiée à M. André RECH en étroite collaboration avec l'ATEP et son président Henri ROQUE.

Tout sera mis en œuvre pour que cette grande manifestation organisée en Provence, soit digne de ses devancières.

Vous pouvez, d'ores et déjà, demander le programme du 24^e rallye international soit à l'ANTE, soit au secrétariat de l'ATEP — 28, place Roger-Salengro, 84300 CAVAILLON.

RALLYE INTERNATIONAL EN AUTRICHE

Pour la première fois, la Fédération Internationale de Tourisme Équestre a choisi

l'Autriche pour l'organisation de son Rallye annuel.

C'est en effet à LINZ, capitale de la Haute Autriche, sur le Danube, qu'il se déroulera, au début du mois de juin.

A cette occasion, et pour la première fois également, un championnat d'Europe d'aptitude du Cheval de Randonnée est prévu. Que nos meilleurs couples français se préparent dès à présent. On peut en effet penser que le règlement s'inspirera largement de celui de notre dernière finale nationale.

FINALE NATIONALE DU CHEVAL DE RANDONNÉE

Ils étaient 23, venus de tous les coins de France, cavaliers et chevaux qui représentaient leur région lors de cette Finale nationale.

Leur point de rencontre : Recloses, en Seine et Marne.

Les 6 et 7 décembre, ils se sont affrontés amicalement mais sans merci sur un parcours difficile, surmontant de sérieuses difficultés diaboliquement concoctées par M. LHOTKA, le maître des lieux. L'épreuve avait commencé par un parcours sur lequel, en 10 kilomètres, étaient rassemblées les difficultés naturelles qu'un cavalier peut rencontrer en randonnée. Ce type d'épreuve, expérimenté dans la région Rhône-Alpes mais nouveau dans la région parisienne est fort intéressant ; sa réalisation appelle quelques réflexions qui devraient conduire à une amélioration de la formule.

En résumé, deux journées au cours desquelles l'équitation d'extérieur a montré qu'une telle compétition peut se dérouler dans un esprit sportif de bon aloi et un respect absolu du cheval.

Regrettons toutefois le caractère trop confidentiel d'une épreuve si importante. C'est pourquoi, l'an prochain, elle comportera quelques modifications qui devraient lui permettre de porter plus haut encore, face au grand public, le fanion de l'équitation d'extérieur française.

A été sacré meilleur couple d'extérieur 1984, en France :

- Marcel STEPHAN sur FAON (Ile-de-France)
2^e Ph. LANDAUD sur ORION (Ile-de-France)
3^e F. KOVACS sur INCONNUE (Picardie)
4^e Ph. NOVEL sur OHELLO (Rhône-Alpes)
5^e F. BLANC sur IMPRENABLE (Normandie)
6^e A. MAUGER sur LORIS (Cévennes-Languedoc-Roussillon)
7^e S. REYNAUD sur MINOUCHE (Rhône-Alpes)
8^e J.B. BLACHE sur FALACIOS (Rhône-Alpes)
9^e D. BARABAN sur MIRFLORE (Lorraine)
10^e D. CHAMBON sur ULRIC (Bourgogne)
11^e G. VAN BOREN sur SIMBEU (Provence)
12^e F. RALLON sur EDEN (Picardie)
13^e H. THERON sur STIVE 1 (Cévennes-Languedoc)
14^e C. LEMALLIER sur KAOLGAL (Ile-de-France)
15^e B. ROUAN sur TIMOUR (Provence)
16^e J.G. MERCIER sur ECLAIR (Poitou-Charente)
17^e C. MERCIER sur NAGIR DU PRERENE (Poitou-Charente)
18^e C. BUTHOD sur MIRAGE (Rhône-Alpes)

- 19^e P. SAGET sur FALDAQUIN (Bourgogne)
20^e LE MARCHAND sur HADJI (Bretagne)
21^e R. DUPUIS sur OVNI (Provence)
22^e D. OLLIVIER sur NEW LIKE ARMOR (Bretagne)
23^e C. DERIAZ sur JOLI BALADIN (Ile-de-France)
24^e J.P. BRUCHE sur HIRONDELLE (Lorraine).

QUE JUSTICE SOIT RENDUE

Une erreur d'impression, indépendante de notre volonté, a fait que le Ministère de l'Agriculture (1) et le Ministère de la Jeunesse et des Sports se sont malencontreusement trouvés écartés de la liste des organismes que l'A.N.T.E. remerciait tout particulièrement pour l'organisation du rallye international de Parthenay.

Qu'il nous soit donc permis de réparer cette injustice et d'adresser nos plus vifs remerciements aux Ministères concernés, d'une part, pour le haut patronage qu'ils avaient bien voulu d'emblée nous accorder et, d'autre part, pour l'aide financière sans laquelle la manifestation n'aurait pu avoir lieu.

Cette mise au point serait incomplète et nous manquerions à tous nos devoirs si nous ne mentionnions la présence, à cheval, de M. Jean Luc LHEMANNE, chef du bureau S4 du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui représentait M. GROSPÉLLET, Directeur des Sports.

LA RÉDACTION

(1) Par le canal des Haras Nationaux, le Ministère de l'Agriculture nous apporte chaque année, dans de nombreux domaines, un concours décisif qu'il nous plaît de souligner spécialement ici.

MODIFICATION DE STATUTS

L'ANTE a reçu les statuts types que devront adopter toutes les fédérations sportives et assimilées. Un exemplaire en a été adressé à tous les Présidents d'ARTE. A ce jour les décrets d'application ne semblent pas encore parus. Dès maintenant il est certain que le mode de scrutin qui permettra aux cavaliers d'élire leurs représentants départementaux, régionaux ou nationaux, sera fortement modifié. A tous les échelons il faudra mettre les statuts en conformité avec ces statuts-types imposés. Dès que nous aurons des informations plus précises, nous en aviserons immédiatement les Présidents d'ARTE.

Directeur de la publication :

Pierre Branque

Rédacteur en chef :

Roger Barville

Rédacteur en chef adjoint :

Michel Amelot

Comité de rédaction :

M. Amelot - R. Barville - P. Branque - H. Delambre - J. Delorme - J.-P. Duhem - A. Poitevin - C. Sanconie - G. Segui.

Dessins :

P. Meyrier

Photos :

M. Amelot

Impression :

SAGI 217/70058 - 233 71 13

N° de commission paritaire : en cours.

COURRIER DES LECTEURS

Les degrés qui font la différence

Je suggère, afin que justice soit rendue, que la mention E.D.E. accompagnant le nom des annonçants dans la brochure T.E. en France soit assortie d'un des trois degrés dont elle est flanquée partout ailleurs. J'en profite pour rappeler qu'un E.D.E. 1^{er} degré est moniteur, un 2^e degré instructeur, un 3^e degré écuyer professeur.

... Je demande au conseil d'administration de l'A.N.T.E. par le biais de notre chère Estafette que cette question soit examinée rapidement sans douter un instant que cet oubli soit réparé.

D. REMANDE
38700 La Tronche

Merci, pour la « chère » Estafette.
Soyez assuré que votre suggestion sera soumise au Bureau dès sa prochaine réunion.

Reflexions

Je viens de lire le n° 4 de l'« Estafette » en y trouvant un intérêt supplémentaire à celui que je lui accordais : par la publication de plusieurs lettres où apparaît la diversité des pratiquants du Tourisme Equestre, celle-ci se présente désormais comme une tribune qui ne manquera pas d'être enrichissante.

Diversité. En effet, quel est le point commun qui lie les courriers de nos amis au-delà d'objets aussi différents que le matériel, la question des guides-suppléants ou la notion d'assistés ; au-delà de pratique non moins différentes également ?

J'en vois un au moins dans ce numéro : le souci d'une plus grande connaissance mutuelle pour une plus grande compréhension. A l'heure où l'« austérité » freine le développement des activités de loisirs au moment même où elles entraînent dans l'âge adulte, mais où parallèlement les possibilités qui nous sont offertes permettent de choisir avec une meilleure connaissance de cause, il faut dépasser la simple tolérance pour vivre et se développer à partir de nos expériences mutuelles. Or, la tentation est grande, lorsque comme beaucoup l'on se sent isolé dans les problèmes quotidiens et que les structures sont lointaines et rigides, de s'enfermer dans ses habitudes et ses préjugés. Puisse l'A.N.T.E. être et rester suffisamment ouverte pour que chacun y trouve son compte tout en conservant son identité, afin que le Tourisme Equestre soit doté d'une représentation forte et qu'il évite en son sein les schismes qu'a connus jusqu'à maintenant le monde de l'Équitation.

Ch. VALLET
45450 Fay-aux-Loges

D'accord et merci.
Soulignons que la force de l'A.N.T.E. et son impact ne dépendent pas seulement de la volonté de ses dirigeants mais aussi et surtout du dynamisme de ses adhérents.

Toujours des guides suppléants...

Ce titre exhale un remugle de lassitude.
Je le trouve fort bien choisi, car il est l'expression de mon sentiment !

Il y a un an, il m'a été assuré par la DIRECTION de l'A.N.T.E. qu'il n'y aurait plus dans l'avenir de nomination de GUIDE ou de MAITRE RANDONNEUR sans examen préalable.

Nous avons trouvé, mes collègues Guides et moi-même, cette réponse suffisante et satisfaisante.

Il est surprenant et affligeant, que la seule voix qui s'oppose tardivement à cette décision soit celle d'un PRESIDENT D'A.R.T.E.

Je m'interdis d'en analyser les mobiles.

Ayant amplement développé mes arguments il y a un an, je ne me laisserai pas non plus entraîner dans des polémiques, qui d'ores et déjà dévient du sujet.

Claude JARRY

Ce dernier point est, nous l'espérons, un point final.

D'un éleveur passionné

Je viens de recevoir, parce qu'éleveur « CONNEMARA MORVAN » adhérent à l'A.R.T.E. Bourgogne Morvan, votre « Estafette n° 4 ».

Je retiens votre message au troisième paragraphe de l'éditorial, j'y souscris et j'y ajoute ceci.

D'une enquête faite par nos élèves d'école de Commerce, il ressort que la randonnée (s'agissant de notre race qui compte près de 5 000 Connemara inscrits, le plus important élevage en France), est l'activité équestre actuellement la plus fortement demandée.

Le monde change. Le tiercé, les courses, les riches haras d'antan ne tiennent plus, dans l'opinion sportive, la vedette. La télévision surprendra peut-être un jour, grâce à vous également, qu'elle peut faire beaucoup pour le développement à la fois d'un tourisme vert, d'une éducation équestre populaire, de l'élevage dont l'accroissement pourrait permettre à ceux qui ont un peu de terrain autour de leurs maisons d'avoir à leur portée leur ... Connemara par exemple !

Je souhaiterais que propriétaires, éleveurs, membres des poneys clubs et clubs hippiques, randonneurs, prennent conscience que le cheval ou le poney, le poney surtout dont le prix et la rusticité le rendent accessible au plus grand nombre, sont des compagnons de voyage, du vrai voyage.

Monsieur, permettez-moi de vous remercier de m'avoir permis de réfléchir à l'occasion de vos propos, et de vous autoriser à faire de ma lettre, dans le meilleur esprit, l'usage qui pourrait vous paraître utile à faire passer l'essentiel.

M. BOISSEAU
Président de l'Association française
du Poney Connemara

APRÈS L'HÉLICOPTÈRE, LE TRACTEUR

Dans le dernier numéro de l'Estafette, nous vous avons raconté comment un groupe de cavaliers Marnais, se rendant au Rallye départemental avait eu « maille à partir » avec un hélicoptère de traitement agricole.

Plaintes avaient été déposées auprès de la gendarmerie et du district aérien, par l'A.D.T.E. Marne.

La gendarmerie nous a fait savoir depuis, qu'elle ne pouvait donner suite à cette plainte : « la matérialité des faits étant insuffisante ».

Effectivement les dégâts subits par ces cavaliers n'étaient pas importants, cela est dû certainement au calme et au sang froid de ces derniers et de leurs montures, mais imaginez les résultats d'une telle agression, avec un groupe de cavaliers et de chevaux, jeunes et inexpérimentés.

Non, messieurs du Ministère public, la violence n'est pas matérielle, mais elle représente toujours un danger pour les citoyens que vous êtes en devoir de protéger.

Jackie DELORME
Président de l'A.R.T.E. Champagne-Ardenne

Autre affaire incroyable : en Rhône-Alpes un paysan irascible a, volontairement, agressé un cheval avec ... son tracteur ! là, les choses riquent de plus mal tourner pour l'intolérant de service. Avec le ferme espoir de voir les faits prendre enfin corps et consistance aux yeux de la Justice, l'A.R.T.E. et l'A.N.T.E. ayant décidé de se constituer partie civile. Attendons maintenant la suite...

GEORGES

Avant que la porte ne soit complètement refermée et qu'on ne sache plus si tu es mort hier... ou bien la semaine dernière...

Avant qu'on ne se souvienne plus de ta courtoisie vieille France qui parfois nous faisait sourire...

Avant que ta silhouette, grande, un peu voûtée, constamment en lutte contre un col de veste récalcitrant, ne s'estompe...

Avant qu'au détour d'une conversation, on entende : « Mais si, tu sais bien ... DRAULLETTE, un grand type du Tourisme équestre de Seine et Marne » et que l'autre ne ferme la porte définitivement par un : « Non ... je ne vois pas » plus lourd que la pierre qui te scelle...

Avant, je voudrais te dire combien j'aurais aimé être le prêtre de ton enterrement pour faire de ton oraison, si terne il m'en souvient, une fanfare.

Bien sûr, tu nous manques, Georges, mais, dans notre égoïsme, je sais déjà combien tu vas nous manquer.

Bonne route, Georges... au paradis des chevaux, il n'y aura pas beaucoup de cavaliers !... mais, toi, réellement, je suis sûr qu'ils t'attendent.

Un ami.

AQUITAINE

L'A.D.T.E. Gironde communique aux dirigeants des centres équestres affiliés et à ses membres individuels, qu'elle sera présente au SALON DES SPORTS Palais des Congrès à BORDEAUX-Lac du samedi 23 au lundi 25 mars 1985.

Un stand de 12 m² sera à la disposition de tous les clubs qui pourront présenter leurs activités au public.

Tous les titulaires de la CARTE NATIONALE DE TOURISME EQUESTRE bénéficieront d'une réduction de 50% sur le prix d'entrée (la C.N.T.E. sera la seule admise, en matière d'équitation pour obtenir cette réduction).

CHAMPAGNE-ARDENNES

ARDENNES : 7 avril Rallye SEDAN, 26 mai Rallye ROCROI.

AUBE : 11/12 mai Rallye Forêt d'OTHE, 22/23 juin fête de la Saint-Jean à Sommeval.

HAUTE-MARNE : 20/21 juillet Rallye régional.

MARNE : 17/18 mai Rallye du Muguet à Saint-Thierry, 15/16 juin Rallye départemental AY.

LIMOUSIN

Tour de la CORREZE. — Randonnée permanente du 1^{er} au 15 de chaque mois. Animation touristique. Renseignements : A.T.E.L. 19470 LE LONZAC Tél. : (55) 98.20.23.

ILE-DE-FRANCE

LE PEGASE 115 cavaliers ont participé au rallye-phare du C.D.T.E. Essonne les 27 et 28 octobre.

CLASSEMENTS

Individuels sur deux jours : 1^{er} Franck BARBET

Équipes sur deux jours : 1^{er} M. STEPHAN/C. LEMALLIER

Équipes du dimanche : 1^{er} P. MATUS/R. ROUSSELLE/M. AUBRY

Juniors : 1^{er} Mlle GICQUEL/Mlle JACQUES/S. AMELOT

LE CENTAURE. — Ce raid, bien connu pour sa difficulté, attire maintenant de nombreux cavaliers de province qui pendant deux jours se sont affrontés sur 130 kilomètres les 24 et 25 novembre. Nuit noire, pluie et tempête... les meilleures conditions climatiques souhaitées par les organisateurs étaient au rendez-vous.

Individuels : 1^{er} Alban DUPLAT sur NAHIR (C.E.R.F.)

Équipes : 1^{er} C. BONY et L. ELBAZ sur OHINO et AMIGO (C.E.R.F.).

LES 24 HEURES DE RECLOSES vont connaître leur deuxième édition les 2 et 3 mars prochains. Le coup d'essai de l'an dernier transformé en coup de maître a incité de nombreux cavaliers de province à souhaiter participer à cette belle épreuve. Ils peuvent s'inscrire dès maintenant au C.E.R.F., Chemin du Clos de la Bonne à Recloses 77116 Fontainebleau.

La lutte sera serrée !

Certains ont pu être étonnés de lire toujours les nouvelles des mêmes A.R.T.E. Trop d'entre elles ne nous font pas part de leurs activités. Que les responsables adressent à :

L'Estafette, 15, rue de Bruxelles 75009 PARIS, le texte complet qu'ils souhaitent voir imprimé.

Bien sûr, nous ne pouvons annoncer que les manifestations d'intérêt régional ou départemental.

PETITES ANNONCES

★ Cherche à acheter ou à louer Bât américain, Mme LORTHIOIR, 23 cité du Tricentenaire, 02410 Saint-Gobain, Tél. : (23) 52.86.92.

★ Cède fonds de commerce à Aigues-Mortes (Gard) : Centre équestre, carrière, bureau, apprenti + habitation. 100 000 F. M. LERPINIÈRE « La Petite Camargue », 30220 Aigues-Mortes, Tél. : (66) R1.99.29.

★ A vendre : S 64 Diesel 11 CV — Van bétailière 5 places + sellerie 5,995 tonnes S'adresser : (3) 460.91.85.

★ A vendre, village western avec bar, hôtel, restaurant, club hippique de 15 boxes, carrières, l'ensemble sur un terrain d'1 ha 400.

S'adresser à M. MACALUSO, 12, rue de Méraugle, 28500 Marsaueux, Tél. : (37) 43.72.51.

DEMANDES D'EMPLOI

★ Palefrenier-soigneur — Etrier d'argent — A.T.E. - B.P.H. Pierre CHATAIGNE Bat. Al. 32, allée Thiellement 93340 Le Raincy, Tél. : 302.53.39.

★ Palefrenier-soigneur, Cavalier-randonneur, longue expérience, nombreux stages (maréchalerie, alimentation, topo, secourisme, bourrellerie) Patrick BOULANGER, Chemin des Petites Fontaines, 91290 Saint-Germain-lès-Arpajon.

BIBLIOGRAPHIE

Parues à l'occasion du dernier salon du cheval, deux nouveautés fort intéressantes pour les cavaliers d'extérieur.

— Aux éditions « Prest Edit » (l'éditeur de « Cheval-Magazine ») collection « Connaissance du cheval »

« A BON PORT, EN BON ETAT »
par Laetitia BATAILLE,
guide de Tourisme Equestre

En moins de 100 pages, dans un format très pratique, Laetitia BATAILLE aborde, dans le style alerte qu'on lui connaît, la plupart des problèmes qui se posent au voyageur à cheval sérieux, qui ne conçoit pas son passe-temps favori sans respect du bien-être et du confort de son cheval. Une bonne connaissance de la randonnée montée ou attelée, en groupe ou en solitaire, en hiver comme en été, en gîte ou en bivouac, au bord de la mer ou en montagne, permet à l'auteur de communiquer au cavalier déjà averti une foule de connaissances utiles, de « trucs » pratiques, de réflexes d'hommes et de femmes de cheval qui, nous le souhaitons, contribueront largement à améliorer le développement de notre discipline et son image de marque.

Au chapitre des critiques, on peut regretter le manque de précision concernant les aspects techniques d'un bon paquetage, solide et compact. Un chapitre supplémentaire n'aurait pas alourdi excessivement le volume.

— Une réédition :

« LE LIVRET DU
BOURRELIER-SELLIER
HARNACHEUR »

A l'initiative de François RIVET et de la société les cuirs « R.R. » (11, rue Taylor — 75010 Paris) un « classique » est sorti des oubliettes. Le manuel de P. LEUROT a été des années durant le livre de chevet des apprentis bourrelliers.

C'est toute une époque qui revit en feuilletant ces pages. Les caractères et la mise en page de l'édition de 1924 ont été scrupuleusement respectés. Si vous savez déjà « croiser les fils » et connaissez bien la nomenclature des innombrables pièces de harnachement des attelages traditionnels, cet ouvrage peut vous être d'une agréable utilité pour construire ou restaurer vos harnais. Dans le cas contraire, commencez par suivre un bon stage chez François RIVET, ou ailleurs, en préparant un certificat de connaissances de l'A.N.T.E. « Initiation à la bourrellerie » organisé par votre A.R.T.E.

BULLETIN D'ABONNEMENT PREFERENTIEL

le nouveau monde du

CHEVAL

poney mon ami



lisez

la revue de

toute la famille

A découper ou à recopier et à envoyer à
La Brosse St-Lambert - 78470 St-Remy les Chevreuses

France : 170 F — Etranger : 250 F

Nom
Prénom
Adresse
code postal